



PROJET D'ETABLISSEMENT

EAJE « MAISON DES ENFANTS 1 » MAUGUIO

Janvier 2018



Identité du porteur de projet

→ **Nom de l'établissement : « MAISON DES ENFANTS 1 »**

- Adresse : Chemin de Bentenac. 34130 MAUGUIO
- Téléphone : 04 67 91 22 49
- Courriel : mde.multiaccueil@paysdelor.fr

Type de structure :

- Etablissement d'accueil régulier
- Etablissement d'accueil occasionnel
- Etablissement multi accueil (régulier + occasionnel)
- Etablissement multi accueil collectif familial
- Service d'accueil familial
- Jardin d'enfants
- Micro crèche
- Jardin d'éveil

Directrice	LAURAS Valérie	Puéricultrice
Adjointe	LAURAS Sabine	Educatrice de Jeunes Enfants

→ **Gestionnaire****Agglomération du Pays de l'Or**

- Adresse : Aéroport Montpellier Méditerranée CS 70040 34 137 MAUGUIO Cedex
- Téléphone : 04 67 12 35 00
- Fax : 04 67 12 35 18
- Courriel : accueil@paysdelor.fr

- Nom du responsable : ROSSIGNOL Stéphan
- Fonction : Président

→ **Compléments d'informations****Personnes ayant participé à l'élaboration du projet :**

Directrice	LAURAS Valérie
Adjointe	LAURAS Sabine

➔ **Agrément PMI et Conventionnement Caf**

Type d'accueil	0 - 4 ans	4 - 6 ans	3 - 6 ans	2 - 4 ans
Accueil occasionnel	90			
Accueil régulier				

- Accueil d'urgence oui non
- Accueil modulaire oui non

Cf. détail en annexe du document.

- Nombre de places réservées aux enfants du quartier : - non définies -
- Nombre de places réservées aux enfants du personnel d'entreprise ou d'administration : 0

Horaires	Amplitude d'ouverture						
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Total hebdo
Matin							
Après -Midi							
Journée continue	7h30 18h30	7h30 18h30	7h30 18h30	7h30 18h30	7h30 18h30		55h

Horaires atypiques oui non

- Périodes prévisionnelles de fermeture de l'établissement ou service (à exprimer en semaines) :
 - Eté : Trois semaines
 - Petites vacances scolaires : Une semaine durant les vacances de fin d'année en fonction du calendrier scolaire

Date, cachet et signature

Mauguio, le 23 mars 2018



 Le Président
 Par délégué
Christelle ROUQUET
 Directrice Pôle Jeunesse et Sports

→ Caractéristiques de l'environnement

- Territoire concerné par l'établissement :

La structure de L'Aigue Vive se situe sur la commune de MAUGUIO mais est gérée par la Communauté d'Agglomération du Pays de L'Or qui regroupe 8 communes :

- Candillargues : 1471 habitants
- Lansargues : 2815 habitants
- La Grande Motte : 8612 habitants
- Mauguio – Carnon : 16888 habitants
- Mudaison : 2561 habitants
- Palavas les Flots : 6118 habitants
- Saint Aunès : 3121 habitants
- Valergues : 2058 habitants

Bien qu'implantée sur la commune de MAUGUIO, la structure peut accueillir tous les habitants de l'intercommunalité.

De par la particularité du territoire (une zone plaine et une zone littorale séparées par l'étang de l'or), la structure accueille majoritairement les habitants de la plaine.

Située à la périphérie de MONTPELLIER, ville en pleine expansion démographique, le territoire du Pays de l'or profite tout naturellement de cette attractivité ; ainsi sa population a augmenté de 10.8% entre 1999 et 2007. De nouveaux lotissements sont en cours de construction sur toutes les communes de la plaine. Toutefois, les contraintes du coût du foncier ont un impact direct sur les profils des nouveaux arrivants.

La majeure partie du territoire se trouve au cœur d'une plaine viticole et maraîchère, secteur d'activité qui permet de proposer des offres d'emplois de type saisonnier. Le reste de l'activité provient de l'activité tertiaire.

- Indicateurs démographiques et socio-économiques :

a/ du territoire de l'Agglomération du Pays de l'Or

- Nombre d'habitants : 43 644
- Nombre d'habitants communes de la plaine Candillargues, Lansargues, Mauguio, Mudaison Saint Aunès et Valergues : 28 914
- Nombre d'habitants communes du littoral Carnon, La Grande Motte, Palavas les Flots : 14 730
- Nombre d'enfants < à 4 ans : 1225
- Nombre d'enfants < à 6 ans : 2 364

b/ de la commune de Mauguio

- Nombre d'habitants : 14 846
- Nombre d'enfants < à 4 ans : 453
- Nombre d'enfants < à 6 ans : 836

- Autres indicateurs connus :

(Composition et situation des familles, taux activité féminine, taux de scolarisation, revenu moyen des familles, ...)

Composition des familles :

	2011	%
Ensemble	12 425	100,0
<i>Couples avec enfant(s)</i>	4 760	38,3
<i>Familles monoparentales</i>	1 729	13,9
<i>hommes seuls avec enfant(s)</i>	362	2,9
<i>femmes seules avec enfant(s)</i>	1 367	11,0
<i>Couples sans enfant</i>	5 935	47,8

Population face à l'emploi :

75% de la population est en activité. **L'évolution du territoire tend vers une baisse de la représentation des catégories employés et ouvriers en faveur des professions intermédiaires et cadres illustrée par une augmentation du niveau de formation.**

Si la tranche des 15/25 ans est fortement impactée par le chômage, on observe sur le territoire un taux de scolarisation très important (95% des 15/17 ans et 49 % des 18/24 ans).

La part d'emploi à temps partiel est particulièrement importante pour les populations féminines (30.5%) bien qu'inférieure à la moyenne départementale (32.7%).

A cette vision il faut rajouter un faible taux d'emploi sur la commune de résidence (30.8% pour 44.7% au niveau départemental) engendrant la nécessité de transport domicile-travail et probablement influencé par la proximité de la métropole montpelliéraine.

Par ailleurs, le territoire regroupe une population avec un revenu médian fiscal (20 397€) et une part des ménages fiscaux imposés (62.2%) importants (Département : 17 836€ / 55.4% - National : 19 218€ / 61%).

Toutefois, la Caisse d'Allocations Familiales note dans ses indicateurs de gestion 41% de ses allocataires qui vivent sous le seuil de bas revenus (- de 1 021€/mois) soit 3 045 allocataires (48.7% dans l'Hérault).

Sur cet item, à nouveau on note une **disparité importante dans la composition démographique d'un même territoire.**

- Capacité des établissements et services d'accueil des jeunes enfants sur le territoire concerné :

Nombre de places en :

- Etablissement d'accueil collectif ou parental :
 - Nombre de places en accueil multi accueil sur la zone dite de Plaine :
 - Les Moustics : 28 places
 - Maison des Enfants 1 : 90 places
 - Maison des Enfants 2 : 36 places
 - Aigue Vive : 40 places
- Soit un total de : 194 places**

Une crèche d'entreprise de 22 places sur la commune de St Aunès

- Nombre de places en micro crèche : 0
- Nombre de places chez les assistantes maternelles indépendantes : 575 (184 assistantes maternelles recensées)
- Nombre de places d'accueil en service d'accueil familial : 12 (rattachées à la crèche « Aigue-Vive »)
- Nombre de places en accueil de loisirs sans hébergement maternel : 128 (ALSH intercommunaux « La Maison Des Loisirs » située à Mauguio et « Le Jardin Des Cigales » situé à Valergues)

Nombre d'inscrits à l'école maternelle de MAUGUIO : 465

Autres structures du territoire :

- Lieu d'accueil enfants parents : oui non
Lieu d'implantation : MAUGUIO, CARNON, LA GRANDE MOTTE

- Relais assistantes maternelles : oui non
Lieu d'implantation : MAUGUIO

Structures de proximité :

- Consultation de nourrissons : oui non
- Centre social : oui non
- Autres (préciser) : médiathèque oui non

→ **Analyse des indicateurs et caractéristiques de la population et besoins repérés**

Une demande d'accueil pour les enfants en bas-âge en progression **toutefois relative face à l'accroissement de la population** (vieillesse de la population et installation de familles nouvelles avec enfants déjà scolarisés du fait du coût du foncier).

Les familles exercent leur profession pour une majorité hors de leur territoire de résidence.

L'analyse de l'activité professionnelle des nouveaux arrivants fait ressortir 2 sortes de besoins :

- La demande d'accueil à temps complet quand les deux parents sont actifs.
- La demande d'accueil à temps non complet pour des mères ayant perdu leur emploi suite à mutation du conjoint désirant retourner rapidement à la vie active.

L'intégration des familles en rupture de vie professionnelle ou en parcours d'insertion ou encore des mères isolées est proposée en adaptant les modalités d'accueil aux situations.

Le service remarque une nécessaire réactivité dans l'adaptation des contrats car les besoins des familles tendent à fluctuer, fortement impactés par la situation face à l'emploi.

→ **Réponses et/ou projets apportés par la structure :**

Objectifs	Moyens
Permettre aux familles de trouver un mode de garde dans un cadre éducatif sanitaire et social favorable à l'épanouissement de leurs enfants. S'adapter à la demande des familles en tenant compte de la saisonnalité des emplois du secteur, ou de leur situation face à l'emploi. Faciliter l'insertion sociale des familles.	Proposer la possibilité d'avenant au contrat lorsque des changements interviennent dans leur vie professionnelle. Combiner au mieux les places d'accueil occasionnel et régulier de la crèche. Répondre aux demandes de garde à temps partiel ou proposer de l'accueil occasionnel. Orienter les familles d'accueil vers les LAEP.
Permettre l'accès aux établissements pour les familles aux revenus les plus modestes.	Applications des barèmes CNAF Proposition de contrats modulaires permettant de faciliter la socialisation de l'enfant en limitant l'impact financier sur les familles
Orienter et guider les familles dans la recherche d'un moyen de garde.	Travail en étroite collaboration avec le RAM.

Projet éducatif

→ L'accueil :

Objectifs	Moyens
<p>Etre à l'écoute, disponible afin de proposer dans la confiance le passage à la collectivité.</p>	<p><u>L'accueil dans la structure</u> : un RDV est fixé avec la directrice afin de faire connaissance avec l'enfant et ses parents. Nous aborderons ensemble le respect du règlement intérieur. Les habitudes de vie seront précisées et suivra la visite du secteur de l'enfant, la présentation de l'équipe ainsi que les horaires de la semaine d'adaptation si les parents souhaitent en faire une.</p>
	<p><u>L'accueil au quotidien</u> : Une personne se détache pour accueillir l'enfant et son parent. Elle recueille sur une feuille de transmission individuelle hebdomadaire, les éléments qui vont permettre une prise en charge personnalisée de celui-ci (qualité du sommeil, besoin perturbé, maladie...). Le déroulement de la journée sera transmis le soir à la personne qui récupère l'enfant.</p>

→ Le soin :

Objectifs	Moyens
<p>Assurer la continuité des soins de confort, de bien-être et de sécurité nécessaire au développement harmonieux de l'enfant. Ceci, en respectant son propre rythme et en privilégiant une relation éducative de qualité.</p>	<p><u>Les repas et goûters</u> : sont des repères temporels pendant lesquels l'enfant découvre la diversification alimentaire, le goût, mais aussi les échanges avec ses pairs.</p>
	<p><u>Le change</u> : c'est le moment qui allie bien-être, sécurité, respect de l'intimité. C'est aussi un temps privilégié avec l'adulte.</p>
	<p><u>La sieste</u> : chaque enfant a un lit personnel adapté à son âge. L'endormissement s'accompagne de rituels et d'objets familiers afin de le sécuriser (doudou, lumière tamisée, chansons...).</p>

→ Le développement :

Objectifs	Moyens
Amener l'enfant à faire par lui-même à affirmer sa personnalité et sa créativité.	Au cours de la journée plusieurs temps vont nous permettre de les guider vers l'autonomie : Lors des repas et des goûters, l'enfant est sollicité pour manger seul. Il apprend aussi les notions de respect, d'attente et de patience tout en étant valorisé car on reconnaît ses compétences. En fin de repas, il se nettoie le visage et les mains seul. Dans la salle de bain, il s'initie à s'habiller et se déshabiller seul. Dans les vestiaires les porte-manteaux lui permettent d'aller poser ou chercher ses affaires après en avoir reçu l'autorisation.

→ L'éveil et le bien être :

Objectifs	Moyens
Contribuer au bon développement moteur psychique et sensoriel de l'enfant grâce à un environnement varié, adapté et rassurant.	Il existe 5 groupes définis selon l'âge des enfants et leur temps d'accueil dans la structure : un groupe de bébés (10 semaines à 12 mois environ), 2 groupes de moyens (12 à 18 mois) et 1 groupe de grands (18 mois à 3 ans et plus) et 1 secteur d'âge mélangés. <u>Les secteurs</u> sont aménagés en tenant compte des acquisitions et des besoins selon la tranche d'âge. On trouve un parc, des tapis d'éveil, des coins douillots chez les bébés. Un espace moteur important avec toboggan et variété de jeux chez les moyens qui sont dans l'apprentissage moteur. Des espaces de jeux symboliques (dînette, coiffeuse, poupée, garage...) chez les grands afin de solliciter leur imagination. <u>Les activités</u> : une activité principale est proposée chaque matin par les professionnelles et chacun peut choisir ce qu'il veut faire. Ensuite des petits ateliers sont proposés tout au long de la journée. L' 'établissement possède un espace extérieur prévu pour réaliser un potager.

Projet social

➔ Avec les équipements du territoire :

- Existe-t-il des actions communes avec les équipements et/ou les services sociaux ?

Oui non

Si oui, préciser :

Réunions de formation, proposées par le médecin de crèche, pour les professionnels de la petite enfance où les assistantes maternelles sont conviées.

Accueil des assistantes maternelles.

Visite de la PMI

Mise en place des protocoles d'accueil individualisés.

- Existe-t-il des actions passerelles avec l'école ?

Oui non

Si oui, préciser :

- Avez-vous des projets d'actions communes avec les équipements et/ou services sociaux ?

Oui non

Si oui, préciser :

Travail en relation avec le médecin et la puéricultrice des services de PMI

➔ Avec les familles (Les types d'actions pratiquées)

Cocher les cases correspondantes :

<ul style="list-style-type: none"> - Echanges quotidiens arrivée/départ - Existence d'une fiche ou cahier de vie de l'enfant mis à disposition des parents - Réunions d'informations /échanges à thème et/ou sur la vie de la structure - Participation à l'organisation de manifestations festives - Participation à l'élaboration du journal de la structure - Boite à idées mises à disposition des parents - Existence d'un Conseil d'Etablissement 	<table border="1" style="border-collapse: collapse; width: 20px; height: 100%;"> <tr><td style="text-align: center;">X</td></tr> <tr><td style="text-align: center;">X</td></tr> <tr><td style="text-align: center;">X</td></tr> <tr><td style="text-align: center;">X</td></tr> <tr><td style="text-align: center;"> </td></tr> <tr><td style="text-align: center;"> </td></tr> <tr><td style="text-align: center;"> </td></tr> </table>	X	X	X	X				<ul style="list-style-type: none"> - Affichage du programme d'activités et/ou des menus - Participation aux fêtes/ journées portes ouvertes/ anniversaires enfants.... - Présentation/ Diffusion du projet éducatif - Mise à disposition de brochures d'information - Participation aux activités ou sorties - Action spécifique d'accompagnement à la parentalité (détailler en dessous) - Autres 	<table border="1" style="border-collapse: collapse; width: 20px; height: 100%;"> <tr><td style="text-align: center;">X</td></tr> <tr><td style="text-align: center;">X</td></tr> <tr><td style="text-align: center;">X</td></tr> <tr><td style="text-align: center;">X</td></tr> <tr><td style="text-align: center;"> </td></tr> <tr><td style="text-align: center;"> </td></tr> <tr><td style="text-align: center;"> </td></tr> </table>	X	X	X	X			
X																	
X																	
X																	
X																	
X																	
X																	
X																	
X																	

- Citez les autres actions que vous avez entrepris pour associer les parents à la vie de la structure :
Associer les parents lors de la mise en place de projets tel que le jardinage : **apport de bouture, achat d'un petit plan de fraisier au marché etc, etc**
Participation aux fêtes de la crèche

- Citez les projets d'actions pour associer les parents à la vie de la structure :
Rencontres **à thème proposées à plusieurs reprises au cours de l'année**

→ Dispositions en faveur d'accueils spécifiques

- Développer les modalités de mise en œuvre d'une politique sociale en faveur de l'accueil :

- Des enfants présentant un handicap ou une maladie chronique :

L'Agglomération du Pays de l'Or adhère à la charte de l'accueil des enfants présentant un handicap (2009).
Un protocole d'accueil individualisé est élaboré dès l'entrée de l'enfant avec la participation du médecin de crèche et de PMI, du gestionnaire, des équipes de professionnelles et des parents. L'objectif de ce protocole est d'établir le plus précisément possible les besoins spécifiques de l'enfant et ainsi proposé un accueil adapté à l'enfant, sa famille et aux professionnelles.

Des rencontres Interprofessionnelles et parentales sont prévues tout au long de l'accueil de l'enfant.

- Des enfants issus de familles en difficultés sociales :

La coordinatrice Enfance et les puéricultrices de l'agence départementale de la solidarité du Pays de l'Or ont des échanges réguliers ou sont évoqués ces situations. Nous pouvons appliquer le principe de place réservés pour ces **demandes d'accueil spécifiques.**

- De parents engagés dans un parcours d'insertion sociale :

Nous travaillons en étroite collaboration avec tous les acteurs sociaux du territoire et nous proposons des contrats d'accueil « la petite crèche » limitée à trois jours plein tant que le parent (père ou mère) est en recherche active d'emploi.

- Développer les modalités de mise en œuvre d'une politique visant à faciliter l'accueil d'urgence :

Nous n'avons jamais élaboré de mise en œuvre spécifique.

Le multi accueil se prête par sa souplesse à l'accueil d'un enfant en urgence sur une place libérée par l'absence prévue ou non prévue d'un autre enfant

- Adhésion à la charte de l'enfant présentant un handicap : oui non

Compétences professionnelles mobilisées

Personnel assurant les charges administratives

Les tâches de gestion administrative sont assurées par deux agents basés à la Maison Des Enfants de Manguio.

Personnel participant à l'encadrement des enfants

Personnels	Nom - Prénom	Diplôme
<i>Encadrement de la structure</i>		
Directrice	LAURAS Valérie	PUER
Adjointe	LAURAS Sabine	EJE
<i>Encadrement des enfants (Arrêté 26/12/2000)</i>		
E.J.E.	MONTFORT Sophie	EJE
	MATTER Sophie	EJE
	DUVAL CABROL Ylona	EJE
	PECH Juliette	EJE
Auxiliaires de puériculture	ALIBERT Anne	Auxiliaire puériculture
	BOUISSET Béatrice	Auxiliaire puériculture
	DELAVENNE Nathalie	Auxiliaire puériculture
	GUILLARME Tiffany	Auxiliaire puériculture
	GEISSERT Hélène	Auxiliaire puériculture
	GONZALES Floriane	Auxiliaire puériculture
	HUGUES Magalie	Auxiliaire puériculture
	PERRET Pascale	Auxiliaire puériculture
	PICHET Céline	Auxiliaire puériculture
CAP PE	ABBAL Audrey	CAP PETITE ENFANCE
	PARRA Delphine	CAP PETITE ENFANCE
	GIBELIN Marion	CAP PETITE ENFANCE
	GABTENI Maguy	CAP PETITE ENFANCE
	GRAMMATICO Nathalie	CAP PETITE ENFANCE
	MERCIER Julie	CAP PETITE ENFANCE
	NAUDY Bérengère	CAP PETITE ENFANCE
	PLA Sandrine	CAP PETITE ENFANCE
	LOPEZ Bernadette	CAP PETITE ENFANCE
	SALETTES Martine	CAP PETITE ENFANCE
<i>Autres Fonctions</i>		
Entretien locaux / Office / Lingerie	ALBESPY Dominique	Non diplômée
	TRULLA Barbara	Non diplômée
	LEAUX Océane	CAP PETITE ENFANCE
	RUBIO Emilie	CAP PETITE ENFANCE
	GOUIRAN Sophie	Non diplômée

- Modalités de coordination de l'équipe (en interne et/ou avec les services extérieurs, fréquence..) :

Réunion pédagogique à l'arrivée des nouveaux enfants puis une fois par trimestre / réunion avec la psychologue de la structure (une par trimestre) / réunion avec le chef de service petite enfance et la coordinatrice (une par trimestre)

- Formation continue :

- Réalisée : oui non
- Formation sur l'utilisation des produits d'entretien
- Formation : management de proximité
- Formation sensibilisation en hygiène et sécurité
- Evacuation en cas d'incendie

- En projet : oui non
- Appel à des intervenants extérieurs (accompagnement de l'équipe, animation d'activités proposées aux enfants...)
- Intervenant musique
- Psychologue
- 4 réunions formatives par an organisées par le médecin de la structure.

